



Défense : la jeunesse au cœur du lien Armées-Nation

L'existence d'une armée professionnelle repose sur la force de son lien avec la nation. Le ministère des Armées contribue à la cohésion nationale et l'éducation civique et citoyenne par son savoir-faire et son expertise.

Le général de corps d'armée Daniel Ménaouine, directeur du Service national et de la Jeunesse, l'a expliqué à la presse le 30 août 2018 à Paris.

Risques et menaces. Tout militaire performant, suivi dès son recrutement, l'aura été tout au long de sa carrière. Il se sera parfois senti étranger dans son propre pays et aura assisté à la banalisation du métier militaire, estime le général. Si gagner la guerre relève du domaine militaire, gagner la paix incombe au domaine civil. La population civile devient la cible directe de menaces évolutives, à savoir terrorisme et crises diverses (pandémie, environnement etc.). Une cité forte constitue le premier rempart contre ces menaces.

Actions ministérielles. Le ministère des Armées prend en charge une partie de la Garde nationale, créée en 2016 à la suite des attentats terroristes de 2015. A

travers ses divers dispositifs, il traite environ 840.000 jeunes chaque année, soit l'intégralité d'une génération. En 2017, la *Journée défense et citoyenneté* a mobilisé 8.672 animateurs pour recevoir 786.515 jeunes. Un sondage montre que 87,81 % en ont été satisfaits, 69 % le sont encore de 6 à 12 mois après et 22,4 % ont exprimé leur intérêt pour la défense. Selon un autre (*photo*) cette journée améliore l'image des armées, pour 89,20 % d'entre eux au niveau national en 2014 puis pour 95,50 % en 2017. Le score passe de 89,2 % à 95,40 % en métropole et de 93,97 % à 97,21 % outre-mer. Selon une enquête réalisée fin 2017, 69 % des jeunes se disent intéressés par cette journée et 54 % par le bénévolat au sein d'une association ou d'une organisation. En outre, 70 % se déclarent prêts à donner leur vie pour la défense de la France. Le *Plan égalité des chances*, en vigueur depuis dix ans, vise notamment à diffuser l'esprit de défense et répondre au besoin d'engagement des jeunes. En 2017, 30.000 d'entre eux ont bénéficié de huit dispositifs : les classes défense et sécurité globales pour plus de 5.000 ; les cadets de la défense (accueil hors temps scolaire dans un cadre militaire pour des activités éducatives, culturelles et sportives) pour plus de 700 ; périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense, plus de 12.000 toutes armées confondues ; 10.000 stages dans les armées, de la 3ème à bac +7 ; 360 places réservées aux élèves boursiers dans les lycées de la défense ; « cordées de la réussite », qui facilitent l'accès à l'enseignement supérieur quel que soit le milieu culturel, pour 2.056 lycéens à potentiel ; plus de 150 « réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté » chargés d'expliquer le Plan égalité des chances. Le *Service militaire volontaire* (SMV), qui vise à l'insertion socio-professionnelle de jeunes adultes de 18-25 ans en difficulté, leur propose 53 métiers. Depuis sa création en 2015, il a formé 1.874 jeunes, dont 843 en 2017. Le taux de féminisation atteint 21 % et celui de la réussite au permis de conduire 73 %. A raison d'un cadre pour quatre stagiaires afin de favoriser l'écoute et l'échange, le SMV a réalisé un taux d'insertion professionnelle de 72 % des stagiaires des deux premières promotions. La *Commission armées-jeunesse*, véritable incubateur d'idées, permet de comprendre les préoccupations de la jeunesse. Enfin, le général Ménaouine est rapporteur et l'unique militaire du groupe de travail (sept membres) sur le futur *Service national universel* obligatoire (un mois), approuvé par 54 % des jeunes.

Loïc Salmon

Défense : vers un renforcement du lien Armées-Nation

Garde nationale : catalyser les réserves militaires et civiles